EDF : l'électrochoc de la canicule

Catherine Nedelec
administratrice salariée d'EDF

Tout comme pour la santé, la canicule de l'été a été révélatrice des contradictions des politiques libérales visant à soumettre la production, le transport et la distribution d'électricité aux critères de la rentabilité financière, à la seule loi des marchés.
Cette réalité vécue par les salariés d'EDF pourrait être à l'origine d'une nouvelle prise de conscience des possibilités de leur intervention dans le champ de la politique.

Si la canicule de cet été a été un formidable révélateur de l'état de dégradation du système public de santé en France et de l'inadaptation des services sociaux à prendre en charge les besoins des personnes âgées, plus discrète a été la crise qui a traversé les quelques semaines les plus chaudes du mois d'août dans la production et la distribution d'électricité.

Les vacanciers amateurs de pêche auront vraisemblablement retenu de cette période les dérogations transitoires qu'a dû demander EDF pour continuer à faire tourner ses centrales, nucléaires, au charbon ou au fioul au risque d'aggraver le réchauffement de la température des fleuves. La face cachée de cette situation est passée, elle, quelque peu inaperçue aux yeux du grand public : car il s'en est fallu d'un cheveu (ou d'un degré C…), autour du 15 août, pour que la France ne connaisse, à l'instar de l'Italie fin juin, un scénario de coupures tournantes pour assurer la sécurité du système électrique, cela au détriment des besoins de la consommation électrique au plein cœur de l'été.

Certes cette période a été exceptionnelle par l'ampleur et la durée de fortes températures. Mais la canicule, si elle est effectivement à l'origine de limitations techniques, est loin de justifier les défaillances du service public ; de fait, elle a mis en relief l'insuffisance de moyens de production d'électricité en France et en Europe et la volonté délibérée de ne pas anticiper les investissements pour faire face à toutes les situations, même exceptionnelles. Les restrictions budgétaires dans le domaine de la maintenance et du renouvellement des réseaux souterrains de distribution, notamment à Paris, ont très clairement montré leurs limites.

La mise en lumière (c'est le cas de le dire !) de cet état des lieux a fait l'effet d'un électrochoc pour les observateurs du secteur, très prompts à vanter il y a quelques mois seulement qui la nécessité, qui l'inéluctabilité de la privatisation d'EDF et GDF.

Car l'incompatibilité de l'organisation d'un marché intérieur de l'électricité en Europe avec les missions du service public apparaît tellement flagrante qu'il devient difficile de la taire…

Jusqu'alors, pour les promoteurs - français et européens- de la déréglementation du secteur énergétique et de la privatisation des services publics, la faillite de la déréglementation qui a secoué la Californie en 2001 trouvait soit-disant son origine dans les caractéristiques locales du système électrique californien. L'écroulement d'ENRON, premier courtier mondial en énergie, avait été rendu possible par l'insuffisance des contrôles et des organismes de régulation. L'Europe, selon eux, échapperait aux erreurs de jeunesse de la déréglementation anglo-saxone !

La faillite de British Energy, premier exploitant nucléaire britannique, les coupures et ruptures d'approvisionnement en Espagne, en Suède, en Italie, à Londres récemment, la grande panne du réseau nord américain le 14 août dernier ne permettent plus aujourd'hui de masquer les conséquences communes et systémiques de la libéralisation du secteur de l'énergie électrique : sous-investissements dans les moyens de production et les réseaux, coupes sombres dans les budgets de fonctionnement et l'emploi, recours à la sous-traitance, opacité des opérateurs vis à vis des règles de sécurité industrielle et de santé au travail des salariés notamment dans le nucléaire. Partout où la mise en œuvre de la déréglementation a été la plus zélée, la privatisation et la séparation des entreprises intégrées en autant d'entités devant justifier d'une rentabilité financière attractive se traduit par une désoptimisation économique engendrant la hausse des prix pour les usagers domestiques et des faillites destructrices pour les salariés.

Les manipulations de marchés révélées en Californie et qui ont coûté quelques 67 milliards de dollars aux contribuables sont également une des caractéristiques de la crise européenne. Le Danemark est suspecté d'avoir surévalué le prix de l'énergie encore disponible en août, profitant de l'état de dépendance de ses voisins. Devant les risques avérés de pénurie d'électricité l'hiver prochain, les compagnies productrices d'électricité en Grande Bretagne et en Italie s'apprêtent à remettre en service des centrales thermiques mises à l'arrêt pour tendre l'offre sur le marché. La France n'est pas en reste puisqu'EDF, pour augmenter sa compétitivité financière a décidé au printemps dernier dans l'optique explicite de faire remonter les prix de l'électricité sur le marché de gros de fermer définitivement cinq centrales thermiques sans anticiper leur renouvellement.

Toutefois, les artisans les plus convaincus de la libéralisation sont empêtrés dans leurs propres contradictions : bien de première nécessité pour les usagers, garant de la compétitivité des entreprises et de leur sécurité économique, produit non stockable et peu substituable, l'électricité n'est décidément pas un produit comme les autres ! La moindre défaillance dans le système peut être à l'origine de pertes économiques gigantesques que le patronat lui-même n'est pas prêt à accepter !



L'exigence d'anticipation dans les investissements, l'immobilisation du capital dans des processus d'investissements extrêmement longs, et la nécessité de ménager une surcapacité permanente des moyens de production en font un « produit » structurellement non rentable, cela d'autant plus lorsque les exigences sociales confèrent au service public un statut de « contrat social » non négociable.

Au point que les désillusions des investisseurs privés les plus déterminés à tirer profit d'un secteur enfin libéralisé mettent les gouvernements libéraux des différents pays dans l'embarras : réinjection de près d'un milliard d'euros par le gouvernement britannique dans British Energy, désengagement des entreprises américaines du Royaume Uni, endettement massif de tous les opérateurs européens qui, EDF et GDF compris, se sont lancés dans des acquisitions coûteuses alimentant ainsi la sphère financière au moment où la nécessité d'investissements productifs devient patente. L'échec d'une logique initiée il y a plus de dix ans est spectaculaire : l'idéologie est rattrapée par les faits.

C'est donc sur cet arrière plan que se présente le contexte de la rentrée sociale à EDF et GDF.

Il serait cependant illusoire de considérer que l'impasse « technique » dans laquelle se retrouve le gouvernement français suffirait à elle seule à remettre définitivement en cause la privatisation d'EDF et de GDF.

Ce serait ignorer les conditions dans lesquelles, le 24 juillet dernier, le report de l'examen du changement de statut juridique des entreprises publiques EDF et GDF a été consenti par le gouvernement. Les salariés d'EDF et GDF avaient placé la barre très haut, il y a un an à peine dans une manifestation historique par son ampleur, dans laquelle les jeunes et les catégories d'encadrement s'étaient massivement investis. Défense du service public et maintien d'un système de retraite financé directement par la valeur ajoutée de leurs entreprises conféraient à son contenu un haut niveau d'exigences sociales, validé par un vote majoritaire en janvier pour le maintien du régime particulier de retraites.

Depuis, les multiples (et massives) actions du printemps et du début de l'été ont témoigné de nouvelles capacités du mouvement social, dans une large diversité, à redéfinir les contours de ce que doit être une société au service des besoins humains. Le besoin de solidarité sociale et la nécessité de soustraire à la loi marchande l'ensemble des biens collectifs essentiels à la vie et à l'épanouissement des personnes ont été les ressorts communs à ces mouvements. Il faut désormais compter avec la sympathie envers les mouvements altermondialistes – autant porteurs d'utopies que de réelles alternatives à la « marchandisation du monde » –, avec la confiance placée dans le mouvement syndical pour résoudre les problèmes de société (dossier des retraites).

L'amertume des salariés qui « ont tout mis dans la balance » et n'ont pas gagné contre le recul social imposé par le plan Fillon sur les retraites fait aussi partie du paysage de cette rentrée. Elle nous rappelle que rien n'est joué d'avance et qu'en l'occurrence, le gouvernement Rafarin, a clairement indiqué que la privatisation d'EDF et GDF était toujours dans ses tablettes. Raisons de plus pour mettre à profit « le temps de réflexion » que le mouvement social lui a imposé pour ouvrir des perspectives crédibles à d'autres alternatives.

A EDF et GDF, les pertes d'emploi (près de 8000 en trois ans), le recul de la technicité et de l'égalité de traitement des usagers dans les objectifs de gestion des services, les restructurations incessantes destinées à brouiller les repères collectifs dans l'organisation du travail provoquent souffrance, colère et contestation. Cette réalité vécue par les salariés est aussi à l'origine d'une nouvelle prise de conscience des possibilités de leur intervention dans ce qu'il faut bien appeler le champ de la politique. Elle les conduit à débattre et à promouvoir des alternatives accessibles pour que les missions et l'organisation du service public en France correspondent aux besoins de développement et aux attentes de l'ensemble des citoyens.

Ces alternatives passent d'abord par le maintien en France d' entreprises 100% publiques pour assurer et développer le service public de l'énergie et du gaz. Elles impliquent la remise en cause des options libérales de la commission européenne : l'instauration de la concurrence dans ce secteur n'est basée sur aucun fondement économique ; elle n'a de sens que comme prétexte à la désintégration des entreprises publiques et à la recomposition d'oligopoles privés. L'évolution de la consommation d'électricité et de gaz en Europe va doubler dans les 40 prochaines années. Les moyens de production d'électricité devront faire appel à toutes les ressources énergétiques disponibles. L'énergie nucléaire sera incontournable. La place de la recherche pour répondre aux exigences environnementales, rationaliser les usages et augmenter les rendements énergétiques est décisive.

La coopération européenne est indispensable pour mettre en oeuvre non pas un marché intérieur de l'électricité mais une politique européenne cohérente, de long terme dans le domaine de l'énergie. En France, seule la constitution d'un pôle énergétique public autour d'EDF et GDF est de nature à répondre à ces enjeux. La démocratie, la citoyenneté doivent réinvestir le champ du service public, afin d'en définir les missions et les évolutions pour qu'il soit en phase avec les nouvelles exigences sociales.

Autant de promesses de convergences avec le mouvement social en France mais également en Europe pour imposer les références collectives d'une vraie solidarité sociale. ■